

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

SUD éducation dénonce les propos indignes d'Emmanuel Macron et appelle les jurys à résister aux pratiques et aux pressions illégales.

Les épreuves du second groupe du baccalauréat se tiennent aujourd'hui lundi 8 juillet et demain mardi 9 juillet dans des conditions déplorables.

Des irrégularités massives ont été constatées par les personnels présents dans les jurys :

- des consignes données par le ministre lors d'une interview sur une chaîne de télévision ;
- des notes falsifiées et inventées quand la copie du candidat ou de la candidate était retenue par un personnel gréviste ;
- des chef-fe-s de centre qui s'ingèrent dans les délibérations des jurys et multiplient les pressions et tentatives d'intimidation.

SUD éducation rappelle que le Code de l'Éducation est clair : les jurys sont souverains (le ministre Blanquer a même osé le rappeler après avoir donné des consignes illégales), et n'ont pas à se plier aux consignes illégales et farfelues que tentent d'imposer les chef-fe-s de centre dans de nombreux centres d'examens.

Toutes ces irrégularités engagent la responsabilité directe de l'administration et du ministre à l'égard des candidat-e-s au baccalauréat. Les recours sont amenés à se multiplier : cela relèvera de l'entière responsabilité du ministre et en aucun cas des personnels.

SUD éducation invite en conséquence les jurys :

- à refuser de se prononcer quand un-e candidate n'a pas toutes les notes correspondant aux épreuves passées par le ou la candidat-e.
- à signaler par écrit sur procès verbal toute irrégularité constatée : pressions de chef-fe-s de centre, résultats truqués...
- à adopter des motions dénonçant clairement les manœuvres politiciennes de l'administration.
- à informer SUD éducation de toutes irrégularités
- à accompagner les candidat-e-s qui le souhaitent à consulter leurs copies.

À l'heure où Emmanuel Macron a l'indignité d'assimiler les enseignant-e-s en grève pour défendre le service public d'éducation, à des preneur/euse-s d'otage, SUD éducation rappelle que la grève est un droit garanti pour les fonctionnaires par la Constitution. SUD dénonce l'instrumentalisation de la grève des examens par le ministre et le président qui utilisent des éléments de langage inappropriés et dangereux.

Cet épisode rend manifeste le caractère autoritaire et arbitraire des réformes du lycée, du baccalauréat et de la voie professionnelle vers toujours plus de tri social.

Plus que jamais, SUD éducation dénonce ces réformes libérales et réactionnaires que le ministre et le président de la République tentent d'imposer par la force.